

La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales

a pour missions

** d'aménager, protéger, valoriser les sentiers

** de promouvoir la randonnée en tant qu'activité sportive, ludique,
favorisant la découverte de la nature et du patrimoine.

Règlement

Chaque « équipe » constituée effectue un circuit matérialisé sur une carte, d'une durée d'environ 4 à 5 heures.

-Tout au long de ce circuit sont disposées des « bornes-questions » qui devront être positionnées correctement sur la carte.

-Sur chaque borne figure une question avec trois réponses possibles. L'équipe doit cocher la ou les bonnes réponses sur le carton contrôle remis au départ.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, AVANT LE 26 SEPTEMBRE

RANDO-CHALLENGE® : 20€ / PAR ÉQUIPE
RANDO-DÉCOUVERTE : GRATUIT

SUR LE SITE : [HTTPS://CDRP66.FR](https://cdrp66.fr)

Renseignements :

Comité Départemental de la Randonnée
Pédestre

Maison des Sports - Rue Duguay-Trouin
66000 - PERPIGNAN - Tél. 04 68 61 48 85

Courriel : accueil@cdrp66.fr

Rando-Challenge® 2025



OPOUL-PÉRILLOS Dimanche 28 septembre 2025

La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales
et la commune d'Opoul-Périllos vous accueillent
dès 8h00 à la salle des
fêtes Parkings fléchés

De la rando « découverte » au « Challenge » venez partager en équipe
« un événement sportif, convivial et ludique » le temps d'une
randonnée entre amis ou en famille.

Tout randonneur devra se conformer aux règles du code rural, du code
de la route, respecter les propriétés privées et la nature.

En raison de la traversée de zones pastorales, nos amis les chiens sont
interdits même en laisse ou dans un sac à dos.



Rando-Challenge® : 9 à 16 km, le parcours n'est pas balisé sur le terrain, mais tracé sur la carte. En équipe de 2 à 4 personnes licenciées FFRandonnée de la même association pour ceux qui souhaitent participer au championnat.

Rando-Découverte : la plus facile, 6 à 13 km, le parcours est balisé sur le terrain et tracé sur la carte. En équipe de 2 à 6 personnes licenciées ou non.

Avant

Constituez votre équipe, sans distinction d'âge ni de sexe, choisissez un nom d'équipe et inscrivez-vous.

Equipez-vous pour la marche avec de bonnes chaussures montantes à semelles crantées. Prévoyez votre pique-nique. Munissez-vous d'un stylo, d'une gomme, d'une ficelle, d'une boussole, d'un curvimètre, d'un décimètre, etc...

L'utilisation du GPS ou autres appareils numériques sont interdites.

Départ

Vous calculez l'itinéraire :

sa distance, son dénivelé et le temps nécessaire pour effectuer le parcours (temps cible).

A la première borne, répondez à la question posée en poinçonnant votre carton de contrôle.

Percez la carte à l'endroit où vous pensez vous trouver (épingle fournie), et repartez vers la borne suivante.....etc.

Arrivée

Au bout de votre itinéraire, l'organisateur récupère votre carte et votre carton de contrôle.

Le classement ne tient pas compte de la vitesse mais :

- de la concordance du temps donné (temps cible), réalisé et de référence. (organisateur)
- de l'exactitude de positionnement des bornes sur la carte.
- de l'exactitude des réponses données aux questions.

Programme de la journée

A partir de 8h00 **Salle des fêtes** : Accueil des équipes - Café offert

A partir de 9h00- 1er départ de la catégorie « Rando-Challenge® ».

A partir de 9h00- 1er départ de la catégorie « Rando-Découverte ».

16h30 Remise des récompenses et pot de l'amitié.

Veuillez apporter votre gobelet.

ASSURANCES : La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales a souscrit une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour chaque **participant inscrit**.

Les convocations seront envoyées par mail dans la journée du 27 septembre

Présence de l'équipe, au plus tard, 30 mn avant son départ.

Les règlements sont disponibles sur le site du Comité et sur place.

La FFRandonnée est engagée dans le domaine de l'éco-responsabilité.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont **OBLIGATOIRES** pour les 2 circuits, sur le site du Comité : <https://cdrp66.fr>

26 SEPTEMBRE dernier délai

Aucune inscription possible le jour même

« Rando-Challenge® » ouvert à tous

Présenter **IMPERATIVEMENT** un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et/ou l'attestation de prise de connaissance de l'auto-questionnaire signée.

Seuls les participants licenciés FFRandonnée pourront participer au championnat de France.

« Rando-Découverte » ouvert à tous

licenciés ou non : pas de certificat médical exigé.